

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

**SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC  
AVIS DE SIGNIFICATION D'UN CONSTAT D'INFRACTION PAR LA COUR MUNICIPALE  
COMMUNE DE LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES  
(Art. 22.1 et 24 C.P.P.)**

---

**À : Christophe GUILLOT**  
Dont la dernière adresse connue est :  
**160, 6e rang**  
**Wotton (Qc) J0A 1N0**

**PRENEZ AVIS** que le constat d'infraction portant le numéro **807817357**, vous est dûment signifié, par le présent avis, en vertu d'une permission obtenue d'un Juge de paix en date du :  
**23 février 2026.**

Vous pouvez obtenir copie du constat qui vous concerne et ainsi connaître l'infraction ou les infractions qui vous sont reprochées en vous adressant au greffe de la Cour municipale de Val-des-Sources, située à l'adresse suivante :

Cour municipale de Val-des-Sources  
345, boulevard St-Luc, Val-des-Sources  
Téléphone : 819 879-7171  
Courriel : [greffe.cour@valdessources.ca](mailto:greffe.cour@valdessources.ca)

**À DÉFAUT DE CONSIGNER UN PLAIDOYER DANS LES 30 JOURS DE L'AFFICHAGE PUBLIC DE CET AVIS, UN JUGEMENT PAR DÉFAUT POURRA ÊTRE RENDU CONTRE VOUS, ET CE, AVEC FRAIS.**

Val-des-Sources, le 24 février 2026



Lyne Carrier, greffière  
Cour municipale de Val-des-Sources

